

La

Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



La gazette, un moyen de communication dans le bourg, elle vient jusqu'à vous, dans votre boîte aux lettres.

Nous nous efforcerons de la faire paraître quatre fois dans l'année.

Au fil des parutions, vous y trouverez des informations utiles (travaux, projets communaux, manifestations, règlementations) mais aussi vous découvrirez des habitants aux talents inconnus ou trop discrets.

Notre bourg est riche en histoire, son passé nous permettra de vous offrir quelques anecdotes ou des historiques d'ouvrages et demeures encore en place actuellement dans le village.

La situation de nos trois communes, proche d'une zone touristique « verte » où la nature est préservée, nous incite à faire partager les ressources de notre région, en matière de faune et de flore.

Ce bulletin est aussi votre outil de communication. Si vous possédez des informations que vous jugez utiles à faire connaître, vous pouvez les déposer au secrétariat de mairie.

Martine Chevalier-Lambert

Responsable Commission Communication



Travaux en cours

Réseau eau potable

Dans le secteur des rues de la Paix-Ambrières-Pavé le réseau d'eau est en cours de redimensionnement. Ces travaux ont pour but de renforcer la lutte contre l'incendie et de supprimer des anciennes conduites principales passant sur le domaine privé.

- 430 mètres de conduite principale de 160mm de diamètre seront mis en place. Cette nouvelle conduite nécessitera la reprise d'une vingtaine de branchements de particuliers avec pose de compteurs en limite de propriété.

- 4 conduites secondaires seront raccordées sur ce nouveau réseau.

- 2 nouveaux poteaux d'incendie seront installés rue d'Ambrières et du Pavé.



Village de Braucourt

L'organisation du " Concours des Villes, Villages et Maisons Fleuris " est confiée par le Conseil Général au Comité Départemental du Tourisme. Ce concours vise à récompenser annuellement les meilleures actions collectives et individuelles de fleurissement. Cette opération est donc une incitation auprès des Haut-Marnais à fleurir leur lieu de vie. Le Jury est passé le 8 juillet à Braucourt. Celui-ci a fortement apprécié le travail accompli par la commune, les bénévoles et les administrés. Il a décidé de récompenser nos efforts par l'attribution d'un prix départemental. **Continuons pour être parmi les communes labellisées.**



Luc Hispart

Travaux en cours (suite)

Réseau eaux pluviales

Les nouveaux projets d'urbanisation (Clos Bernard, Ambrières, Pavé, Onigel, groupe scolaire.....) imposent, afin de diminuer les risques d'inondations, de dévier une partie des collecteurs existants vers un bassin de régulation avant leur exutoire vers la Blaise. Ces travaux vont nécessiter la pose de 450m de nouvelles canalisations.

Ce bassin situé en bout du Clos Bernard aura une surface de 3000m² pour un volume utile de 2500m³. Il sera relié à la Blaise par un fossé (spécifiquement élargi afin d'assurer un stockage supplémentaire de 3500m³) de 400m de longueur.



Projets à court terme

- 1 - Afin de mieux sécuriser les enfants aux heures d'école, les passages piétons (rue du Four et de Guise) seront redessinés avec une couleur bleu-ciel.
- 2 - Le parking communal qui est accolé au chemin d'accès de l'entreprise RSO va être remis en état. Il sera réservé à la clientèle du cabinet médical. Sur ce même parking, un projet est à l'étude afin de rendre plus harmonieux le transformateur EDF et de déplacer les coffrets d'alimentation de l'éclairage public.
- 3 - Des barrières ont été posées provisoirement sur la place Pelletier depuis la mi-septembre, l'essai étant concluant, des bacs à fleurs seront installés prochainement.

Projets réalisés

- 1 - Les barrières à l'école Michel Marin ainsi que le passage piéton ont été mis en place pour la rentrée scolaire. Il s'agit d'un plus pour la sécurité des enfants.
- 2 - La pose des feux clignotants, route du Der a été opérationnelle pour les vacances, afin de prévenir les automobilistes de ce virage particulièrement dangereux.

Prochaines Manifestations Communales ou Associatives



Date	Thème / Organisateur	Lieu
31 octobre 2008	Loto organisé par USEV	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30.
09 novembre 2008	Initiation à la danse country organisé par l'AGV. Renseignements au 03.25.04.12.41	De 14h30 à 17 h à la salle des fêtes d'Eclaron
16 novembre 2008	Repas dansant organisé par le club Loisirs. Renseignements : 03.25.04.16.78	Salle des fêtes d'Eclaron
22 novembre 2008	Loto organisé par l'ACDI	Salle des fêtes de Ste-Livière à 19 heures.
29 novembre 2008	Loto organisé par USEV	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30.
5 et 6 Décembre 2008	Téléthon	
24 décembre 2008	Le « Père Noël » distribue des bonbons. Tout le monde se réchauffe avec vin et/ou chocolat chauds.	A partir de 17h30 à la Mairie d'Eclaron
10 janvier 2009	Repas des Anciens	Salle des fêtes d'Eclaron vers 12 heures.

Histoire

A la mairie d'Eclaron vous pouvez observer deux taques de cheminée de la famille Rodouan qui peuvent être considérées comme des éléments du Patrimoine historique d'Eclaron :

1°) Intérêt historique

- Elles rappellent le rôle administratif de cette localité, siège d'une des quatre prévôtés et grueries (siège de base de l'administration des Eaux et Forêts) de l'ancienne Principauté de Joinville, de 1550 à 1790.
- Elles évoquent l'intense activité forestière de ses habitants tant dans la gestion que l'exploitation, le transport et la commercialisation des bois.
- Elles permettent d'évoquer le système financier développé au temps de la monarchie absolue et en particulier sous Louis XIV.



2°) Intérêt pour l'histoire de l'architecture intérieure

- La première taque, de grandes dimensions scellée sur la façade de la mairie, est la plus ancienne. Elle correspond au type posé dans les cheminées en pierre construites dans presque toutes les maisons de la région jusqu'au XIXe siècle, avec un cœur bien dégagé sur les côtés et un linteau relativement élevé (1,60 à 1,70 m environ), servant à la cuisine et au chauffage de la famille.



- La seconde taque, plus petite scellée dans la cheminée de la salle du Conseil Municipal, est contemporaine de la révolution technique introduite à la fin du XVIIe siècle dans la fabrication

des glaces chez Saint-Gobain. Dans cette manufacture, grâce à un nouveau procédé, on parvient en effet à en couler de bien plus grandes qu'auparavant. (La Galerie des glaces du château de Versailles a été conçue et réalisée avant cette nouveauté, sans cela Louis XIV se serait empressé de l'utiliser pour être le premier en France et en Europe à y recourir et frapper les imaginations). Pour ceux qui désirent se mettre au goût du jour, les architectes d'intérieur abaissent le linteau à environ 1 mètre de hauteur, de manière à placer au-dessus une glace décorative renvoyant la lumière des chandeliers. Pour ces nouvelles cheminées, plus basses, les fonderies de la région coulent dès lors des taques moins encombrantes et plus élégantes. Bien entendu, il n'est pas question de faire cuire des plats ou préparer la soupe dans ce nouveau genre d'installation.....(à suivre)

Philippe Delorme

Bibliothèque



La « BIBLIOTHEQUE POUR TOUS »
située rue de Guise est ouverte tous
les vendredis de 16h30 à 17h30.

Don du sang

Le 30 octobre 2008
de 15h à 18h30 à la
salle des fêtes



Le tri sélectif : Le coût de la gestion des déchets ménagers

LE SAVEZ VOUS ?

Le tri sélectif (sacs jaunes ou bleus) revient à 28 euros la tonne
Tout ce qui est apporté aux déchetteries coûte 110 euros la tonne
Les ordures ménagères résiduelles (sacs poubelles habituels coûtent 211 euros la tonne

Si nous arrêtons de trier nos déchets, la facture annuelle augmenterait de 26 euros par habitant.

POURQUOI ?

Tout ce qui n'est pas trié part à l'incinérateur et cette filière coûte 7 fois plus cher que le tri sélectif.....

LE SAVEZ VOUS ?

En hiver les déchets sont de 146Kg/habitants, au printemps ou en été ils sont de 162Kg/habitant.....

POURQUOI ?

Nos chères pelouses mises dans les sacs avec les ordures ménagères en sont responsables.....



QUE FAIRE ?

Une fois que l'herbe est dans le sac, pourquoi ne pas l'amener à la déchetterie fixe ou mobile la plus proche ?

Avez vous pensé au composteur individuel qui accueille aussi les épluchures de légumes, les fleurs fanées..... On peut se procurer ces

composteurs au SMICTOM NORD -place Notre-Dame à Eurville-Bienville (03.25.55.54.19). Vous serez très bien accueillis et conseillés (un composteur de 400 litres en plastique vert vaut 20 euros).



Si vous devez changer de tondeuse à gazon, sachez qu'il existe des modèles qui pratiquent le « mulching » : l'herbe est hachée menue et n'a plus besoin d'être ramassée.



Nous devons tous nous sentir concernés par le tri sélectif. Déjà une baisse des ordures ménagères résiduelles est observée, mais nous pouvons faire mieux encore.

Ghislaine Delorme

Braucourt

Le faucardage du ruisseau, qui prend sa source dans la forêt du Der et se jette dans l'étang de la Dame, est indispensable pour le bon écoulement des eaux pendant la période hivernale. **Il doit être effectué au plus tard en début d'automne par les riverains.**

Luc Hispart



Déchetterie mobile

Une déchetterie mobile est ouverte de 13 heures à 19 heures tous les vendredis des semaines paires (même semaine que les sacs jaunes) route de Sainte-Livière (après le pont du canal d'aménée).

Poubelles

En ce qui concerne les poubelles, elles ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public mais être sorties la veille au soir et rentrées sitôt la collecte terminée.